

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 16 mai 2013 à 11 h
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau
Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François William Croteau, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Paul Bourret, Directeur d'arrondissement
Monsieur Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement

ABSENCE :

Madame Josée Bédard, Directrice des affaires publiques et du greffe

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11H 07.

10.01
CA13 26 0150

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 mai 2013.

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 mai 2013, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10.02
CA13 26 0151

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la Loi sur les cités et les villes.

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10 - Période d'information des conseillers

10 - Période de questions du public

20.01
CA13 26 0152

Autorisation d'une dépense de 212 111,63 \$ et octroi d'un contrat à « L'effaceur Inc. », pour l'enlèvement de graffitis sur les domaines public et privé et le nettoyage de la marquise de la Plaza Saint-Hubert, pour une période d'un an pour le même montant - Appel d'offres numéro 13-12886 - (5 soumissionnaires)

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 212 111,63 \$, toutes taxes incluses, pour l'enlèvement de graffitis sur les domaines public et privé dans l'arrondissement de Rosemont — La Petite-Patrie et pour le nettoyage de la marquise de la Plaza Saint-Hubert, pour l'année 2013, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;

D'accorder à « L'effaceur Inc. » le contrat à cette fin, pour un montant total de 212 111,63 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat (soumission numéro 13-12886);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention de la Direction des services administratifs de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

1132913004

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 H 08.

François William Croteau

Maire d'arrondissement

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA

Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2013.